



**APPEL DE CANDIDATURES
OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN**

Temps plein – 38,75 heures/semaine

**Poste syndiqué sous l'accréditation de l'Union des employé(e)s de service, section locale 800
Entretien technique**

Le Collège Saint-Charles-Garnier, fondé par les Jésuites, est établi dans la ville de Québec et se situe dans la poursuite de l'œuvre de son ancêtre, le Collège des Jésuites, premier Collège fondé en Amérique du Nord. C'est un établissement d'enseignement privé, d'ordre secondaire, s'inscrivant dans la tradition humaniste chrétienne. Il accueille 850 élèves de toutes provenances.

Nature du travail

Sous la responsabilité du régisseur à l'entretien, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emploi exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien spécialisé. Elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réflexion de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples. Elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement, déplacer du mobilier, transporter et entreposer des marchandises et des matériaux, opérer de l'équipement requis tel que souffleuse, monte-charge, tracteur.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toutes autres tâches connexes.

Scolarité ou certification et expérience

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir cinq (5) années d'expérience pertinente.

Toutes combinaisons de formation et d'expérience pertinente pourront être prises en considération.

Rémunération et avantages sociaux

- Salaire de 27,92 \$/heure, selon la convention collective liant le Collège Saint-Charles-Garnier et l'Union des employé(e)s de service, section locale 800, entretien technique.
- Régime de retraite, assurances collectives, programme d'aide aux employés, stationnement gratuit.

Date d'entrée en fonction : Le 10 mars 2025

Date limite : Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae par courriel à : rh@collegegarnier.qc.ca, avant 12 h, le 28 février 2025.

Le Collège communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue et remercie les candidats pour leur intérêt.
« Le Collège participe à un programme d'accès à l'égalité en emploi. »